



## **Déclaration liminaire intersyndicale Situation du Service du Numérique - CSA Administration centrale du 31 mai 2023**

Mme la Secrétaire Générale,

Cette première instance du CSA Administration Centrale est une nouvelle occasion de vous alerter sur la situation du service du numérique et de vous apporter des éléments d'actualité.

Vous le savez, face aux difficultés quotidiennes et situations de souffrance au sein de ce service, une intersyndicale s'est constituée pour structurer l'aide et les actions à apporter. En substance, l'intersyndicale a organisé une HMI de 2h le 21 avril et a proposé à la communauté de travail du SNUM une enquête en ligne qui s'est terminée le 14 mai dernier.

La présence de M. DENAIS aujourd'hui en tant que chef du service du numérique dans cette instance lui permettra, nous l'espérons, d'apporter son appréciation de la situation et les mesures d'améliorations qu'il envisage à court terme.

Nous ne vous referons pas l'historique de la réorganisation déjà évoqué en CSA ministériel. Vous avez ces derniers jours rencontré les services parisiens et les services à Auzeville. Vous avez pu échanger avec certains agents et pu mesurer que malgré un mal-être important, chacune et chacun a à cœur de rendre un service de qualité.

Depuis le CSA Ministériel, l'intersyndicale a analysé les résultats de l'enquête auprès des agents. 89 réponses sur 165 sollicitations, c'est un taux de réponse très satisfaisant.

Hélas, la satisfaction s'arrête là ! En effet, les différentes réponses et commentaires ne font que confirmer nos premiers témoignages et inquiétudes. Le service du numérique est en grande difficulté. Les moyens humains, techniques et financiers manquent. Cette situation est aggravée par un management brutal et autoritaire.

Beaucoup de commentaires inquiètent, vous pourrez en prendre connaissance dans le résultat de l'enquête que nous vous remettons ici. Vous pourrez trouver des extraits de commentaire des agents qui sont révélateurs.

L'intersyndicale sollicite à nouveau sa demande d'une bilatérale pour vous exposer plus amplement la situation du SNUM et celle des agents et agentes qui y travaillent.

Votre première proposition du 6 juin ne peut être honorée par l'intersyndicale en raison d'un mouvement de grève ce même jour contre la réforme des retraites et en soutien à la proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites du groupe parlementaire LIOT.

L'intersyndicale réitère aussi sa demande de poser un diagnostic RPS sur ce service et d'agir rapidement conformément à la note de service relative à la prévention des risques psychosociaux SG/SRH/SDDPRS/2014-629 et des articles D.4132-1 et L.4132-2 du Code du Travail.



## Déclaration liminaire CSA AC

Paris, le 31 mai 2023

Mme la Secrétaire Générale,

Cette première instance du CSA Administration n'a pas vocation à examiner les questions de missions techniques qu'exercent les agents d'administration et qui dépendent désormais du CSA Forêt agriculture, CSA alimentation ou CSA Enseignement Agricole.

Nous accueillons avec grande satisfaction votre message d'un dialogue social de qualité. Mais nous constatons que cette instance a un ordre du jour allégé.

Pour l'UNSA, les sujets ne manquent pas pour les agents de l'administration centrale :

- **La charte des temps** : comment permettre aux agents d'administration centrale d'adapter leurs journées de travail en fonction de leurs conditions de circulation ou des conditions climatiques ?
- **Le télétravail** : passer au-delà du dogme des 2 jours de télétravail en permettant d'obtenir 3 jours. A l'UNSA, nous ne pensons pas qu'une majorité d'agents prendront ces 3 jours.
- **L'expérimentation de la semaine des 4 jours** : cette disposition du temps de travail est mise en place dans certaines entreprises, collectivités territoriales.
- **L'attractivité des métiers en administration centrale**, en particulier au secrétariat général, et plus encore au SRH. L'UNSA fait malheureusement le constat d'un turn-over trop important et des vacances de poste qui reportent la charge de travail sur les agents présents. Mécaniquement, les agents s'épuisent et partent dès qu'ils le peuvent.

L'UNSA souhaite que ces points soient à l'étude lors du prochain CSA AC, et nous espérons que les deux instances prévues par an puissent être tenues.